

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Registre Fédéral / Vol. 77, No. 58 / Lundi, 26 de mars 2012 / Lois et Règlements Date de Révision: 09/01/2024

Version: 2.1

SECTION 1. IDENTIFICATION

Identification du Produit Forme du Produit: Mélange Nom du Produit: Perasafe FC-100 Code du Produit: AFCO 4360

Utilisation Prévue du Produit

Utilisation de la Substance/du Mélange: Agent antimicrobien approuvé par la FDA pour l'application sur les carcasses de volailles, les carcasses de volaille, les carcasses de viande entières, à moitié ou en quartiers, les carcasses de viande rouge, les garnitures et les organes, les viandes prêtes à manger et les fruits de poisson et les légumes à base de poisson. Pour un usage professionnel uniquement.

Dilution à l'Utilisation: 0.05-1.68%

Nom, Adresse et Téléphone Partie Responsable

Entreprise: AFCO

800 Development Avenue Chambersburg, PA 17201

Tél: 800-345-1329 <u>www.afcocare.com</u> **Téléphone D'Urgence**

Numéro D'Urgence: 1-800-424-9300 (CHEMTREC)

SECTION 2: IDENTIFICATION DES RISQUES

Classification de la Substance ou du Mélange

Classification (GHS-États-Unis)

Tel que Vendu - Avant Dilution:

Org. Perox. F H242
Liq. Ox. 1 H271
Corr. Peau 1C H314
Dom. Yeux 1 H318
STOT EU 3 H335
Aiguë Acuatique 2 H401
Chronique Aquatique 2 H411

À 1.68% de Dilution:

Irrit. Peau 3 H316 Irrit. Yeux 2 H319

Éléments D'Étiquetage

GHS-États-Unis Étiquetage

Tel que Vendu – Avant Dilution:

Pictogramme de Risques (GHS-É.U.)









Mot De Signal (GHS-États-Unis)

: Danger!

Mentions: Risque (GHS-États-Unis) : H242 - Le chauffage peut provoquer un incendie

H271 - Peut provoquer un incendie ou une explosion ; oxydant fort H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

H318 - Provoque des lésions oculaires graves H370 - Cause des lésions aux organes H401 - Toxique pour la vie aquatique

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

09/01/2024 FR (Français États-Unis) 1/13

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Registre Fédéral / Vol. 77, No. 58 / Lundi, 26 de mars 2012 / Lois et Règlements

Conseils: Sécurité (GHS-États-Unis)

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes.
 NE PAS FUMER.

P220 - Tenir/stocker à l'écart des vêtements, matériaux combustibles, et incompatibles.

P234 - Conservez uniquement dans le contenant d'origine.

P260 - Ne pas respirer les vapeurs, le brouillard, le vaporisateur.

P264 - Laver les mains, les avant-bras et autres zones exposées à fond après manipulation.

P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit.

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 - Porter des gants/des vêtement de protection, protecteur pour les yeux et visage.

P283 - Porter un vêtement ignifuge.

P301+P330+P331 - EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353 - SI SUR LA PEAU (ou les cheveux): Retirer/enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/douche.

P304+P340 - INHALATION: Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.

P305+P351+P338 - SI DANS LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, si facile à faire. Continuer à rincer.

P306+P360 - Si sur les vêtements: Rincer immédiatement les vêtements contaminés et la peau avec beaucoup d'eau avant de retirer les vêtements.

P307+P311 - En cas d'exposition: Appeler un centre antipoison/un médecin.

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou Docteur/Médecin.

P321 - Traitement spécifique (voir la section 4).

P363 - Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

P370+P378 - EN CAS D'INCENDIE: Utiliser les médias appropriés pour l'extinction.

P371+P380+P375 - En cas d'incendie majeur et de grandes quantités: évacuer la zone.

Contrôler le feu à distance en raison du risque d'explosion.

P391 - Recueillir le déversement.

P405 - Garder sous clef.

P410 - Protéger de la lumière du soleil.

P411+P235 - Entreposer à des températures ne dépassant pas les températures de stockage et de manipulation. Garder frais.

P420 - Entreposer loin des autres matériaux.

P501 - Éliminer le contenu et le contenant conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux, territoriaux, provinciaux et internationaux.

À 1.68% de Dilution:

Pictogramme de Risques (GHS-É.U.)



Mot De Signal (GHS-États-Unis)

: Attention!

Mentions: Risque (GHS-États-Unis)

: H316 - Provoque une légère irritation de la peau. H319 - Provoque une grave irritation des yeux.

Conseils: Sécurité (GHS-États-Unis)

: P264 - Laver les mains, les avant-bras et autres zones exposées à fond après manipulation.

P280 - Porter des gants, des vêtements de protection et des lunettes de protection. P305+P351+P338 - SI DANS LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs

minutes. Enlever les lentilles de contact, si facile à faire. Continuer à rincer. P332+P313 - Si une irritation de la peau se produit: Consulter un médecin.

P337+P313 - Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin..

Autres Risques

Autres Risques Aucune Classification des Contribuables: L'exposition peut aggraver les personnes ayant des problèmes d'œil, de peau ou de respiration préexistants. Lorsque chauffé jusqu'à décomposition, il émet des fumées toxiques. Contient un matériau oxydant qui peut accélérer le feu. Les vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans l'espace de tête des systèmes fermés.

09/01/2024 FR (Français États-Unis) 2/13

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Registre Fédéral / Vol. 77, No. 58 / Lundi, 26 de mars 2012 / Lois et Règlements

Toxicité Aigu Inconnu (GHS-États-Unis): Non disponible.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Mélange - Tel que Vendu:

Nom des Ingrédients Risques	Identificateur du Produit	% (w/w)	Classification (GHS-États-Unis)
Acide acétique	(CAS No) 64-19-7	30-40	Liq. Inflm. 3, H226
			Corr. Peau 1A, H314
			Dom. Yeux 1, H318
			Aiguë Acuatique 3, H402
Acide éthanéperoxoïque	(CAS No) 79-21-0	10-17	Liq. Inflm. 3, H226
			Org. Perox. D, H242
			Tox. Aigu 4 (Orale), H302
			Tox. Aigu 4 (Dermique), H312
			Tox. Aigu 4 (Inhalation), H332
			Corr. Peau 1A, H314
			Aiguë Acuatique 1, H400
Peroxyde d'hydrogène	(CAS No) 7722-84-1	10-20	Ox. Liq. 1, H271
			Tox. Aigu 4 (Orale), H302
			Tox. Aigu 4 (Dermique), H312
			Tox. Aigu 4 (Inhalation: vapeur), H332
			Corr. Peau 1A, H314
			STOT EU 3, H335
			Aiguë Acuatique 3, H402
			Chronique Acuatique 3, H412

À 1.68% de Dilution:

Nom des Ingrédients	Identificateur du Produit	% (w/w)	Classification (GHS-États-Unis)
Acide acétique	(CAS No) 64-19-7	<1.0	Liq. Inflm. 3, H226
			Corr. Peau 1A, H314
			Dom. Yeux 1, H318
			Aiguë Acuatique 3, H402
Acide éthanéperoxoïque	(CAS No) 79-21-0	<1.0	Liq. Inflm. 3, H226
			Org. Perox. D, H242
			Tox. Aigu 4 (Orale), H302
			Tox. Aigu 4 (Dermique), H312
			Tox. Aigu 4 (Inhalation), H332
			Corr. Peau 1A, H314
			Aiguë Acuatique 1, H400
Peroxyde d'hydrogène	(CAS No) 7722-84-1	<0.1	Ox. Liq. 1, H271
			Tox. Aigu 4 (Orale), H302
			Tox. Aigu 4 (Dermique), H312
			Tox. Aigu 4 (Inhalation: vapeur), H332
			Corr. Peau 1A, H314
			STOT EU 3, H335
			Aiguë Acuatique 3, H402
			Chronique Acuatique 3, H412

Texte intégral des phrases H: voir la section 16.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

Description des Mesures de Premiers Soins

Général: Ne rien porter à la bouche d'une personne inconsciente. En cas de malaise, consulter un médecin (Montrer l'étiquette si possible). Si exposé ou concerné: Obtenez un avis ou une attention médicale.

Inhalation: Lorsque les symptômes apparaissent: aller à l'air libre et ventiler la zone suspecte. Sortir à l'air frais et maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. En cas d'exposition au produit non dilué: Consulter immédiatement un médecin. En cas d'exposition au produit dilué : consulter un médecin en cas de symptômes persistants.

09/01/2024 FR (Français États-Unis) 3/13

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Registre Fédéral / Vol. 77, No. 58 / Lundi, 26 de mars 2012 / Lois et Règlements

Contact Avec la Peau: Retirer les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. En cas d'exposition au produit non dilué: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'exposition au produit dilué: Consulter un médecin en cas de symptômes persistants.

Contact Avec les Yeux: En cas d'exposition au produit non dilué: Rincer immédiatement à l'eau pendant au moins 30 minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer. Obtenir des soins médicaux. En cas d'exposition au produit dilué: Rincer immédiatement à l'eau pendant au moins 15 minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer. Obtenir un avis médical/attention pour les symptômes persistants.

Ingestion: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médicaux.

Symptômes et Effets les Plus Importants à la Fois Aigus et Retardés

Général: Produit non dilué: Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires. Peut provoquer une irritation respiratoire. Produit dilué: Irritation de la peau et des yeux.

Inhalation: Produit non dilué: Peut être corrosif pour les voies respiratoires. Produit non dilué et dilué: Irritation des voies respiratoires et des autres muqueuses.

Contact Avec la Peau: Produit non dilué: Provoque une irritation sévère qui évoluera vers des brûlures chimiques. Produit dilué: Légèrement irritant.

Contact Avec les Yeux: Produit non dilué: Provoque des dommages permanents à la cornée, à l'iris ou à la conjonctive. Produit dilué: Grave irritant pour les yeux.

Ingestion: Produit non dilué: Le contact peut provoquer une irritation sévère immédiate évoluant rapidement vers des brûlures chimiques. Peut causer des brûlures ou une irritation des muqueuses de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal. Produit dilué: Peut irriter les muqueuses de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal.

Les Symptômes Chroniques: Aucun prévu dans des conditions normales d'utilisation.

Indication des Éventuels Soins Médicaux Immédiats et Traitements Particuliers Nécessaires

Si exposition prouvée ou suspectée, obtenir des conseils médicaux et l'attention. Montrer l'étiquette si possible.

SECTION 5: LUTTE CONTRE L'INCENDIESECTION 5: LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens D'Extinction

Adapté Moyens D'Extinction: Poudre chimique sèche, mousse résistant à l'alcool, dioxyde de carbone. L'eau peut être inefficace, mais de l'eau doit être utilisée pour garder le feu/le récipient exposé au frais.

Inadéquat Moyens D'Extinction: Ne pas utiliser un jet d'eau lourde. Utilisation d'un gros jet d'eau peut répandre du liquide brûlant.

Risques Particuliers Résultant de la Substance ou du Mélange

Risque D'Incendie: Le chauffage peut provoquer un incendie ou une explosion. Produit non dilué: Peut aggraver un incendie; oxydant.

Risque D'Explosion: Les peroxydes et leurs produits de décomposition peuvent être inflammables, peuvent s'enflammer lorsqu'ils sont chauffés et exploser sous confinement. Favorisera la combustion en cas d'incendie. La chaleur peut augmenter la pression, briser les conteneurs fermés, propager le feu et augmenter le risque de brûlures et de blessures. Le contact avec des substances métalliques peut dégager de l'hydrogène gazeux inflammable. Peut former un mélange vapeur-air inflammable/explosif.

Réactivité: Oxydant: augmente la vitesse de combustion des matières combustibles. Ce matériau contient un peroxyde organique. Le chauffage peut provoquer une décomposition dangereuse. Les produits de décomposition dangereux des peroxydes sont inflammables et peuvent être explosifs en confinement. Peut réagir de manière exothermique avec l'eau en dégageant de la chaleur. L'ajout d'un acide à une base ou d'une base à un acide peut provoquer une réaction violente. Peut-être corrosif pour les métaux. Le contact avec les métaux peut dégager de l'hydrogène gazeux inflammable. Le produit est un peroxyde organique et peut provoquer la polymérisation incontrôlée de substances monomères ; une chaleur extrême et des vapeurs/fumées dangereuses peuvent être générées.

Conseils Pour les Pompiers

Mesures de Précaution Incendie: Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

Instructions Lutte Contre L'Incendie: En cas d'incendie majeur et de grandes quantités : Evacuer la zone. Combattre l'incendie à distance en raison du risque d'explosion. NE PAS combattre le feu lorsque le feu atteint des explosifs, évacuer la zone.

Protection en Cas D'Incendie: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection y compris protection respiratoire. **Produits de Combustion Dangereux**: Des gaz hautement toxiques et corrosifs sont libérés.

Autre Information: Contient des peroxydes organiques tenir à l'écart des matières incompatibles. Ne pas laisser les eaux de ruissellement des pompiers pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

Référence à D'Autres Sections: Reportez-vous à la section 9 pour les propriétés d'inflammabilité.

09/01/2024 FR (Français États-Unis) 4/13

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Registre Fédéral / Vol. 77, No. 58 / Lundi, 26 de mars 2012 / Lois et Règlements

SECTION 6: MESURES DE REJET ACCIDENTEL

Précautions Individuelles, Équipement de Protection et Procédures D'Urgence.

Mesures Générales: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues, des matières incompatibles, des matières combustibles et d'autres sources d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas respirer les vapeurs, brouillards ou aérosols. Ne pas mettre dans les yeux, sur la peau ou sur les vêtements. Ne pas laisser le produit se répandre dans l'environnement.

Pour les Non-Secouristes

Équipement Protecteur: Utiliser un équipement de protection individuelle (EPI).

Procédures D'Urgence: Évacuer le personnel inutiles. Arrêtez la fuite si vous pouvez le faire en toute sécurité.

Pour le Personnel D'Urgence

Équipement Protecteur: Équipez équipe de nettoyage avec une protection adéquate.

Procédures D'Urgence: Éliminez d'abord les sources d'inflammation, puis aérez la zone. À son arrivée sur les lieux, un premier intervenant doit reconnaître la présence de marchandises dangereuses, se protéger et protéger le public, sécuriser la zone et demander l'aide d'un personnel qualifié dès que les conditions le permettent.

<u>Précautions pour L'Environnement</u>

Empêcher l'entrée dans les égouts et les eaux potables. Éviter le rejet dans l'environnement.

Méthodes et Matériel de Confinement et de Nettoyage

Pour Confinement: Contenir tout déversement avec des digues ou des absorbants pour empêcher la migration et l'entrée dans les égouts ou les cours d'eau. Absorber et/ou contenir le déversement avec un matériau inerte, puis placer dans un récipient approprié. Comme mesure de précaution immédiate, isolez la zone de déversement ou de fuite dans toutes les directions. N'utilisez que des outils anti-étincelles.

Méthodes de Nettoyage: Nettoyer immédiatement les déversements et éliminer les déchets en toute sécurité. Diluer avec de l'eau. Absorber et/ou contenir le déversement avec un matériau inerte, puis placer dans un récipient approprié. Ne pas absorber dans des matières combustibles telles que : sciure de bois ou matière cellulosique. N'utilisez que des outils anti-étincelles. Contacter les autorités compétentes après un déversement.

Référence à D'Autres Sections: Voir rubrique 8, Contrôle de l'exposition et de protection personnelle.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à Prendre Pour une Manipulation Sans Danger

Risques Supplémentaires Lors du Traitement: Ce matériau contient un peroxyde organique. Le chauffage peut provoquer une décomposition dangereuse. Les produits de décomposition dangereux des peroxydes sont inflammables et peuvent être explosifs en confinement. Toute utilisation proposée de ce produit dans des processus à température élevée doit être soigneusement évaluée pour garantir que des conditions de fonctionnement sûres sont établies et maintenues. Manipuler les récipients vides avec précaution car les vapeurs résiduelles sont inflammables. Peut-être corrosif pour les métaux. Lorsqu'il est chauffé jusqu'à décomposition, émet des fumées toxiques. Peut dégager des vapeurs corrosives.

Précautions à Prendre pour le Manipulation: Lavez-vous les mains et les autres zones exposées avec du savon doux et de l'eau avant de manger, de boire ou de fumer et en quittant le travail. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. N'utilisez que des outils anti-étincelles. Ne pas respirer les vapeurs, brouillards ou aérosols. Ne pas mettre dans les yeux, sur la peau ou sur les vêtements. Manipulez les contenants vides avec précaution car ils peuvent toujours présenter un danger.

Température de Manipulation: <30°C.

Mesures D'Hygiène: Manipuler conformément aux bonnes procédures d'hygiène industrielle et de sécurité. Se laver les mains et autres zones exposées avec du savon doux et de l'eau avant de manger, de boire ou de fumer et de nouveau en sortant du travail. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit. Se laver soigneusement les mains, avant-bras après manipulation. Lisez toujours vos mains immédiatement après avoir manipulé ce produit, et encore une fois avant de quitter le lieu de travail.

Conditions d'un Stockage Sûr, y Compris D'Éventuelles Incompatibilités

Mesures Techniques: Des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique doivent être suivies. Conteneur terrestre/bond et équipement de réception. Utiliser des équipements électriques, de ventilation et d'éclairage antidéflagrants. Se conformer à la réglementation en vigueur.

Conditions De Stockage: Conserver dans un endroit à l'épreuve du feu. Conserver à des températures ne dépassant pas les températures de manipulation et de stockage. Conserver dans un endroit bien ventilé. Garder le récipient bien fermé. Magasin verrouillé. Tenir/stocker à l'abri de la lumière directe du soleil, des matières incompatibles.

09/01/2024 FR (Français États-Unis) 5/13

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Registre Fédéral / Vol. 77, No. 58 / Lundi, 26 de mars 2012 / Lois et Règlements

Matériaux Incompatibles: Acides forts. Bases forts. Oxydants forts. Métaux. Monomères. Peut être corrosif pour les métaux. Éviter les sources d'inflammation. Peut réagir violemment avec les matières combustibles. Peut réagir violemment avec les métaux finement divisés.

Température de Stockage: <30°C.

Informations sur le Stockage Mixte: Stocker à l'écart des autres matériaux. Tenir/stocker à l'écart des matières combustibles, des matières oxydables et des matières incompatibles.

Règles Spéciales sur les Emballages: Conservez uniquement dans le contenant d'origine.

<u>Fin Utilisation Spécifique(s)</u>: Agent antimicrobien approuvé par la FDA pour l'application sur les carcasses de volailles, les carcasses de volaille, les organes de volaille, les carcasses de viande entières, à moitié ou en quartiers, les carcasses de viande rouge, les garnitures et les organes, les viandes prêtes à manger et les fruits de poisson et les légumes à base de poisson. Pour un usage professionnel uniquement.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de Contrôle

Pour les substances énumérées dans la section 3 qui ne sont pas énumérées ici, il n'y a pas de limites d'exposition établies par le fabricant, le fournisseur, l'importateur ou l'agence de conseil appropriée, y compris : ACGIH (TLV), AIHA (WEEL), NIOSH (REL) ou OSHA (PEL).

Acide éthanéperoxoïque (79-21-0)		
États-Unis ACGIH	ACGIH OEL STEL [ppm]	0.4 ppm (fraction inhalable et vapeur)
États-Unis ACGIH	ACGIH Catégorie chimique	Non classifiable comme cancérogène pour l'homme.
Acide acétique (64-19-7)		
Mexique	OEL TWA (mg/m³)	25 mg/m ³
Mexique	OEL TWA (ppm)	10 ppm
Mexique	OEL STEL (mg/m³)	37 mg/m³
Mexique	OEL STEL (ppm)	15 ppm
États-Unis ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	10 ppm
États-Unis ACGIH	ACGIH STEL (ppm)	15 ppm
États-Unis OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m³)	25 mg/m³
États-Unis OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	10 ppm
États-Unis NIOSH	NIOSH REL (TWA) (mg/m³)	25 mg/m ³
États-Unis NIOSH	NIOSH REL (TWA) (ppm)	10 ppm
États-Unis NIOSH	NIOSH REL (STEL) (mg/m³)	37 mg/m ³
États-Unis NIOSH	NIOSH REL (STEL) (ppm)	15 ppm
États-Unis IDLH	US IDLH (ppm)	50 ppm
Ontario	OEL STEL (ppm)	15 ppm
Ontario	OEL TWA (ppm)	10 ppm
Québec	VECD (mg/m³)	37 mg/m ³
Québec	VECD (ppm)	15 ppm
Québec	VEMP (mg/m³)	25 mg/m ³
Québec	VEMP (ppm)	10 ppm

Peroxyde d'hydrogèn	ie (7722-84-1)	
Mexique	OEL TWA (mg/m³)	1.5 mg/m ³
Mexique	OEL TWA (ppm)	1 ppm
Mexique	OEL STEL (mg/m³)	3 mg/m³
Mexique	OEL STEL (ppm)	2 ppm
États-Unis ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	1 ppm
États-Unis ACGIH	ACGIH Catégorie chimique	Cancérogène animal confirmé avec une pertinence inconnue pour humains
États-Unis OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m³)	1.4 mg/m ³
États-Unis OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	1 ppm
États-Unis NIOSH	NIOSH REL (TWA) (mg/m³)	1.4 mg/m ³
États-Unis NIOSH	NIOSH REL (TWA) (ppm)	1 ppm
États-Unis IDLH	US IDLH (ppm)	75 ppm
Ontario	OEL TWA (ppm)	1 ppm

09/01/2024 FR (Français États-Unis) 6/13

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Registre Fédéral / Vol. 77, No. 58 / Lundi, 26 de mars 2012 / Lois et Règlements

Québec	VEMP (mg/m³)	1.4 mg/m³
Québec	VEMP (ppm)	1 ppm

Contrôle de L'Exposition - PRODUIT TEL QUE VENDU:

Contrôles Techniques Appropriés: Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être disponibles à proximité immédiate de toute exposition potentielle. Assurez-vous que toutes les réglementations nationales/locales sont respectées. Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique doivent être suivies. Utiliser un équipement antidéflagrant. Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques. Des détecteurs de gaz doivent être utilisés lorsque des gaz/vapeurs inflammables peuvent être libérés.

Équipement De Protection Individuelle: Vêtements de protection. Lunettes de protection. Gants. Masque de protection. Ventilation insuffisante: Porter une protection respiratoire.











Matériaux Pour Vêtements de Protection: Matériaux et tissus résistant aux produits chimiques. Porter des vêtements résistants au feu/aux flammes/ignifuges. Vêtements anticorrosion.

Protection des Mains: Porter des gants résistants aux produits chimiques.

Protection des Yeux: <u>Produit non dilué</u>: Lunettes de protection contre les produits chimiques et écran facial. <u>Produit dilué</u>: Lunettes de protection chimique.

Protection de la Peau: Utiliser des vêtements de protection de la peau.

Protection Respiratoire: Si les limites d'exposition sont dépassées ou si une irritation est ressentie, une protection respiratoire approuvée doit être portée. En cas de ventilation inadéquate, d'atmosphère pauvre en oxygène ou lorsque les niveaux d'exposition ne sont pas connus, porter une protection respiratoire approuvée.

Autre Information: Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

PRODUIT à LA DILUTION RECOMMANDÉE:

Contrôles Techniques Appropriés: Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Assurez-vous que toutes les réglementations nationales/locales sont respectées. Des fontaines de lavage des yeux d'urgence et des douches de sécurité devraient être disponibles à proximité immédiate de toute exposition potentielle. Si les opérations de l'utilisateur génèrent des fumées, des vapeurs, du gaz ou de la pulvérisation, utilisez des enceintes de procédés, une ventilation par aspiration locale ou d'autres contrôles d'ingénierie pour empêcher l'exposition des travailleurs aux contaminants atmosphériques en dessous de toute limite recommandée ou réglementaire.

SECTION 9: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur Physiques de Base et Chimiques

État Physique: Liquide.Apparence: Sans couleur.

Odeur : Sharp, piquant, de vinaigre-comme.

Seuil de L'Odeur : Non disponible.

pH (1%) : <1

Vitesse D'Évaporation (Acétate de Butyle = 1) : Non disponible.

Point de Fusion : -49°C

Point de Congélation : Non disponible.

Point D'Ébullition (faire bouillir) : 109°C Point Eclair : 95°C

La Température D'Auto-Inflammation: Non disponible.Température de Décomposition: Non disponible.Inflammabilité (solide, gaz): Non disponible.Pression De Vapeur: 22 mm Hg (25°C)Densité Relative de Vapeur à 20°C: Non disponible.Densité Relative: Non disponible.

Gravité Spécifique : 1.1

Solubilité: Complète.Coefficient de Partage: n-Octanol/Eau: Non disponible.ViscositéNon disponible.

09/01/2024 FR (Français États-Unis) 7/13

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Registre Fédéral / Vol. 77, No. 58 / Lundi, 26 de mars 2012 / Lois et Règlements

Propriétés Explosives : Le chauffage peut provoquer un incendie.

Propriétés Oxydantes : Liquide comburant 1 - Peut aggraver un incendie; oxydant.

Autres Informations : Aucune information supplémentaire disponible.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité: Oxydant: augmente la vitesse de combustion des matières combustibles. Ce matériau contient un peroxyde organique. Le chauffage peut provoquer une décomposition dangereuse. Les produits de décomposition dangereux des peroxydes sont inflammables et peuvent être explosifs en confinement. Peut réagir de manière exothermique avec l'eau en dégageant de la chaleur. L'ajout d'un acide à une base ou d'une base à un acide peut provoquer une réaction violente. Peut être corrosif pour les métaux. Le contact avec les métaux peut dégager de l'hydrogène gazeux inflammable. Le produit est un peroxyde organique et peut provoquer la polymérisation incontrôlée de substances monomères ; une chaleur extrême et des vapeurs/fumées dangereuses peuvent être générées.

Stabilité Chimique: Produit non dilué: Peut former un mélange vapeur-air inflammable/explosif. Le chauffage peut provoquer un incendie. Peut intensifier le feu; oxydant.

Possibilité Risque de Réactions: <u>Produit non dilué</u>: Le produit est un peroxyde organique et peut provoquer la polymérisation incontrôlée de substances monomères ; une chaleur extrême et des vapeurs/fumées dangereuses peuvent être générées.

Conditions à Éviter: Lumière directe du soleil, températures extrêmement élevées ou basses, sources d'inflammation, matières combustibles, matières incompatibles. Étincelles, chaleur, flamme nue, matières combustibles, matières organiques et autres sources d'inflammation.

Matériaux Incompatibles: Acides forts. Des bases forts. Oxydants forts. Métaux. Monomères. Peut être corrosif pour les métaux. Éviter les sources d'inflammation. Peut réagir violemment avec les matières combustibles. Peut réagir violemment avec les métaux finement divisés.

Produits de Décomposition Risque: Oxydes de carbone (CO, CO₂). Peut dégager des gaz inflammables. La décomposition thermique génère: Vapeurs corrosives.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les Effets Toxicologiques – Produit / PRODUIT TEL QUE VENDU:

Toxicité Aiguë (orale, cutanée, inhalation): Non classé.

Données CL50 et DL50:

Eau (7732-18-5)	
LD50 Orale Rat	>90000 mg/kg
Acide éthanéperoxoïque (79-21-0)	
LD50 Orale Rat	1540 mg/kg
LD50 Dermique Rat	> 2000 mg/kg
LC50 Inhalation Rat	476 mg/m³ (Temps d'exposition: 1 h)
LC50 Inhalation Rat	0.262 mg/l/4h
ATE (Gaz)	4,500.00 ppmV/4h
ATE (poussière, brouillard)	1.50 mg/l/4h
Acide acétique (64-19-7)	
LD50 Orale Rat	3310 mg/kg
Peroxyde d'hydrogène (7722-84-1)	
LD50 Orale Rat	1193 mg/kg (Espèces: Sprague-Dawley; Temps d'exposition: 4 h)
LD50 Dermique Rat	4060 mg/kg
LD50 Lapin Dermique	>2000 mg/kg
ATE (poussière, brouillard)	1.50 mg/l/4h
Groupe IARC	3

Corrosion/Irritation Cutanée: <u>Produit non dilué</u>: Provoque de graves brûlures de la peau. <u>Produit dilué</u>: Irritant léger pour la peau. (pH: <1).

Lésions Oculaires Graves/Irritation: <u>Produit non dilué</u>: Provoque de graves lésions oculaires. <u>Produit dilué</u>: Provoque une sévère irritation des yeux. (pH: <1).

Sensibilisation des Voies Respiratoires ou de la Peau: Non classé.

Mutagénicité des Cellules Germinales: Non classé.

Tératogénicité: Non disponible. **Cancérogénicité:** Non classé.

09/01/2024 FR (Français États-Unis) 8/13

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Registre Fédéral / Vol. 77, No. 58 / Lundi, 26 de mars 2012 / Lois et Règlements

Toxicité Spécifique Pour Certains Organes (Exposition Répétée): Non classé.

Toxicité Pour la Reproduction: Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Toxicité Spécifique Pour Certains Organes (Exposition Unique): Produit non dilué: Cause des dommages aux organes.

Danger D'Aspiration: Non classé.

Symptômes/Lésions Après Inhalation: <u>Produit non dilué</u>: Peut être corrosif pour les voies respiratoires. <u>Produit non dilué et dilué</u>: Irritation des voies respiratoires et des autres mugueuses.

Symptômes/Lésions Après Contact Avec la Peau: <u>Produit non dilué</u>: Provoque une irritation grave évoluant vers des brûlures chimiques. <u>Produit dilué</u>: <u>Légèrement irritant</u>.

Symptômes/Lésions Après Contact Avec les yeux: <u>Produit non dilué</u>: Provoque des dommages permanents à la cornée, à l'iris ou à la conjonctive. Produit dilué: Grave irritant pour les yeux.

Symptômes/Lésions Après Ingestion: <u>Produit non dilué</u>: Le contact peut provoquer une irritation sévère immédiate évoluant rapidement vers des brûlures chimiques. Peut causer des brûlures ou une irritation des muqueuses de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal. <u>Produit dilué</u>: Peut irriter les muqueuses de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal. Symptômes Chroniques: Aucun prévu dans des conditions normales d'utilisation.

SECTION 12: INFORMATION ÉCOLOGIQUE

<u>Toxicité</u> Ecologie - Général: Toxique pour la vie aquatique.

Acide éthanéperoxoïque (79-21-0)	
LC50 Poisson 1	79 mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Espèces: Pimephales promelas [Statique])
EC50 Daphnie 1	65 mg/l (Temps d'exposition: 48 h - Espèces: Daphnia magna [Statique])
LC50 Poisson 2	75 mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Espèces: Lepomis macrochirus [Statique])
Acide acétique (64-19-7)	
LC50 Poisson 1	16.4 mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Espèces: Pimephales promelas)
EC50 Daphnie 1	18-32 mg/l (Temps d'exposition: 48 h - Espèces: Daphnia magna [Statique])
LC50 Poisson 2	18-56 mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Espèces: Lepomis macrochirus [Statique])

Persistance et Dégradable

Perasafe FC-100 (AFCO 4360)	
Persistance et Dégradable	Non-établi.

Potentiel de Bioaccumulation

Non-établi.
(Pas bioaccumulable, dégradation rapide)
-0.31 (à 20°C)
(Pas de bioaccumulation)

Mobilité Dans le Sol: Non disponible. Autres Effets Néfastes Autres Informations: Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 13: CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Méthodes de traitement des déchets: L'incinération est la méthode privilégiée pour l'élimination des déchets.

Recommandations d'élimination des eaux usées: Ne pas jeter les déchets dans les égouts.

Recommandations Relatives à L'Élimination des Déchets: Éliminer les déchets conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales, provinciales, territoriales et internationales.

Informations supplémentaires: Manipuler les conteneurs vides avec précaution car les vapeurs résiduelles sont inflammables.

Écologie - Déchets: Ce produit est dangereux pour le milieu aquatique. Tenir hors des égouts et des cours d'eau.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

La ou les descriptions d'expédition indiquées dans le présent document ont été préparées conformément à certaines hypothèses au moment de la rédaction de la FDS et peuvent varier en fonction d'un certain nombre de variables qui peuvent ou non être connues au moment de la publication de la FDS.

14.1 Conformément à DOT

Nom d'Expédition : PEROXYDE ORGANIQUE TYPE F, LIQUIDE (avec moins ou égal à 17% d'acide peracétique avec

moins ou équivalent à 26% de peroxyde d'hydrogène)

Classe de Risque : 5.2

09/01/2024 FR (Français États-Unis) 9/13

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Registre Fédéral / Vol. 77, No. 58 / Lundi, 26 de mars 2012 / Lois et Règlements

Numéro d'Identification : UN3109 Codes d'Étiquetage : 5.2, 8*



ERG Numéro : 145

14.2 Conformément à IMDG

Nom d'Expédition : PEROXYDE ORGANIQUE TYPE F, LIQUIDE (avec moins ou égal à 17% d'acide peracétique avec

moins ou équivalent à 26% de peroxyde d'hydrogène)

Classe de Risque : 5.2
Numéro d'Identification : UN3109
Codes d'Étiquetage : 5.2, 8*
EmS-No. (Feu) : F-J
EmS-No. (Déversement) : S-R



14.3 Conformément à IATA

Nom d'Expédition : PEROXYDE ORGANIQUE TYPE F, LIQUIDE (avec moins ou égal à 17% d'acide peracétique avec

moins ou équivalent à 26% de peroxyde d'hydrogène)

Numéro d'Identification : UN3109
Classe de Risque : 5
Codes d'Étiquetage : 5.2, 8*
ERG Code (IATA) : 5L



14.4 Conformément à TDG

Nom d'Expédition : PEROXYDE ORGANIQUE TYPE F, LIQUIDE (avec moins ou égal à 17% d'acide peracétique avec

moins ou équivalent à 26% de peroxyde d'hydrogène)

Classe de Risque : 5.2, 8

Numéro d'Identification : UN3109 Codes d'Étiquetage : 5.2



^{* -} Le symbole corrosif et le danger subsidiaire requis par 49CFR173.225(c), tableau 1, note 13, exigeant l'ajout du symbole corrosif et de la classe subsidiaire, s'applique à l'entrée spécifique énumérée ci-dessus.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Règlements Fédéraux des États-Unis

Perasafe FC-100 (AFCO 4360)	
SARA Section 311/312 Classes de Risques	Risque immédiat (Aigu) pour la santé.
	Risque réactif.
	Risque d'incendie.
	Risque différé (chronique) pour la santé.
	Risque physique - Peroxydes organiques.
	Risque pour la santé - Toxicité spécifique pour certains organes cibles
	(exposition unique ou répétée).
	Risque physique - Oxydant (liquide, solide ou gazeux).
	Risque pour la santé - Lésions oculaires graves ou irritation oculaire.
	Risque pour la santé - Corrosion cutanée ou irritation.

Eau (7732-18-5) Répertorié au États-Unis (TSCA: Toxic Substances Control Act) de l'inventaire. Acide éthanéperoxoïque (79-21-0)

Répertorié au États-Unis (TSCA Toxic Substances Control Act) de l'inventaire.

Répertorié au Section 302 (Liste de produits chimiques spécifiques toxiques).

Répertorié au Section SARA 313 (Liste de produits chimiques spécifiques toxiques).

Repertorie au Section SANA 513 (Liste de produits chimiques specifiques toxiques).		
Section SARA 302 Seuil de Planification Quantité (TPQ) 500		
Section SARA 313 - Emission de Rapports 1%		
Acide acétique (64-19-7)		
Répertorié au États-Unis (TSCA Toxic Substances Control Act) de l'inventaire.		

09/01/2024 FR (Français États-Unis) 10/13

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Registre Fédéral / Vol. 77, No. 58 / Lundi, 26 de mars 2012 / Lois et Règlements

Peroxyde d'hydrogène (7722-84-1)

Répertorié au États-Unis (TSCA Toxic Substances Control Act) de l'inventaire.

Répertorié au Section 302 (Liste de produits chimiques spécifiques toxiques).

Section SARA 302 Seuil de Planification Quantité (TPQ) 1000 (concentration >52%)

Réglementations D'États des États-Unis

Acide éthanéperoxoïque (79-21-0)

États-Unis - Californie - Liste Toxic Contaminants Atmosphériques (AB 1807, AB 2728).

États-Unis - New Jersey - Prévention de Décharge - Liste des Substances Risques.

États-Unis - New Jersey - RTK (Droit de Savoir) Liste des Substances Risques.

États-Unis - New Jersey - Risgues pour la Santé Spécial Liste des Substances.

États-Unis - New Jersey - Environnement Liste des Substances Risques.

Etats-Unis - New Jersey - TCPA - Substances extrêmement dangereuses (EHS).

États-Unis - New York - Déclaration des Rejets Partie 597 - Liste des Substances Risques.

États-Unis - Pennsylvanie - RTK (Droit de Savoir) - Liste des Risques de l'Environnement.

États-Unis - Pennsylvanie - RTK (Droit de Savoir) Liste.

Acide acétique (64-19-7)

États-Unis - New Jersey - Prévention de Décharge - Liste des Substances Risques.

États-Unis - New Jersey - RTK (Droit de Savoir) Liste des Substances Risques.

États-Unis - New Jersey - Risques pour la Santé Spécial Liste des Substances.

États-Unis - New York - Limites d'Exposition Professionnelle - TWAs.

États-Unis - New York - Déclaration des Rejets Partie 597 - Liste des Substances Risques.

États-Unis - Pennsylvanie - RTK (Droit de Savoir) - Liste des Risques de l'Environnement.

États-Unis - Pennsylvanie - RTK (Droit de Savoir) Liste.

États-Unis - Texas - Effets dépistage niveaux - À Long Terme.

États-Unis - Texas - Effets dépistage niveaux - À Court Terme.

Peroxyde d'hydrogène (7722-84-1)

États-Unis - Massachusetts - Liste des produits pétrolifères et dangereux - Concentration à déclaration obligatoire des eaux souterraines - Catégorie de déclaration 1.

États-Unis - Massachusetts - Liste des matières pétrolifères et dangereuses - Concentration à déclaration obligatoire des eaux souterraines - Catégorie de rapport 2.

États-Unis - Massachusetts - Liste des produits pétrolifères et dangereux - Quantité à déclarer.

États-Unis - Massachusetts - Liste des produits pétrolifères et dangereux - Concentration à déclaration de sol - Catégorie de rapports 1.

États-Unis - Massachusetts - Liste des matières pétrolifères et dangereuses - Concentration à déclaration de sol - Catégorie de rapports 2.

États-Unis - Massachusetts - RTK (Droit de Savoir).

États-Unis - New Jersey - Prévention de Décharge - Liste des Substances Risques.

États-Unis - New Jersey - RTK (Droit de Savoir) Liste des Substances Risques.

États-Unis - New Jersey - Risques pour la Santé Spécial Liste des Substances.

États-Unis - New Jersey - Environnement Liste des Substances Risques.

États-Unis - New York - Limites d'Exposition Professionnelle - TWAs.

États-Unis - New York - Déclaration des Rejets Partie 597 - Liste des Substances Risques.

États-Unis - Pennsylvanie - RTK (Droit de Savoir) - Liste des Risques de l'Environnement.

États-Unis - Pennsylvanie - RTK (Droit de Savoir) Liste.

États-Unis - Texas - Effets dépistage niveaux - À Long Terme.

États-Unis - Texas - Effets dépistage niveaux - À Court Terme.

Règlement Canadien

Eau (7732-18-5)

Listé sur l'inventaire Canadienne (LIS) (Liste Intérieure des Substances).

Acide éthanéperoxoïque (79-21-0)

Listé sur l'inventaire Canadienne (LIS) (Liste Intérieure des Substances).

09/01/2024 FR (Français États-Unis) 11/13

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Registre Fédéral / Vol. 77, No. 58 / Lundi, 26 de mars 2012 / Lois et Règlements

Acide acétique (64-19-7)

Listé sur l'inventaire Canadienne (LIS) (Liste Intérieure des Substances).

Peroxyde d'hydrogène (7722-84-1)

Listé sur l'inventaire Canadienne (LIS) (Liste Intérieure des Substances).

Ce produit a été classé conformément aux critères de risque du Règlement sur les Produits Contrôlés (CPR) et la FDS contient toutes les informations requises par le CPR.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS, Y COMPRIS DATE DE PRÉPARATION OU DERNIERE REVISION

Date de Révision : 09/01/2024

Autres Informations : Ce document a été préparé conformément aux exigences de la SDS de l'OSHA Norme de

Communication des Risques 29 CFR 1910.1200.

Complets des Phrases de Texte GHS:

Tox. Aigu 4 (Dermique)	Toxicité Aiguë (Dermique) Catégorie 4.
Tox. Aigu 4 (Inhalation)	Toxicité Aiguë (Inhalation) Catégorie 4.
Tox. Aigu 4 (Inhalation)	Toxicité Aiguë (Inhalation: poussière, brouillard) Catégorie 4.
Tox. Aigu 4 (Inhalation: vapeur)	Toxicité Aiguë (Inhalation: vapeur) Catégorie 4.
Tox. Aigu 4 (Orale)	Toxicité Aiguë (Orale) Catégorie 4.
Aigu Aquatic 1	Risque pour l'environnement aquatique - Risque Aigu Catégorie 1.
Aigu Aquatic 2	Risque pour l'environnement aquatique - Risque Aigu Catégorie 2.
Aigu Aquatic 3	Risque pour l'environnement aquatique - Risque Aigu Catégorie 3.
Chronique Acuatice 2	Risque pour l'environnement aquatique - Risque Chronique Catégorie 2.
Dom. Yeux 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 1.
Eye Irrit. 2A	Serious eye damage/eye irritation Category 2A.
Liq. Inflm. 3	Les liquides inflammables Catégorie 3.
Corr. Mét. 1	Corrosif pour les métaux Catégorie 1.
Perox. Org. D	Peroxyde Organique Catégorie D.
Perox. Org. F	Peroxyde Organique Catégorie F.
Liq. Ox. 1	Liquides comburants Catégorie 1.
Corr. Peau 1A	Corrosion/irritation cutanées Catégorie 1A.
Irrit. Peau 2	Corrosion/irritation cutanées Catégorie 2.
STOT EU 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 3.
H226	Vapeur et liquide inflammable.
H242	Chauffage peut provoquer un incendie.
H271	Peut provoquer un incendie ou explosion; oxydant fort.
H290	Peut-être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact avec la peau.
H314	Provoque des brûlures graves de la peau et des lésions oculaires.
H316	Provoque une irritation légère de la peau.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une grave irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour la vie aquatique.
H401	Toxique pour la vie aquatique.
H402	Nocif pour la vie aquatique.
H412	Nocif pour la vie aquatique avec des effets durables.
·	·

09/01/2024 FR (Français États-Unis) 12/13

Fiche de Données de Sécurité

Selon le Registre Fédéral / Vol. 77, No. 58 / Lundi, 26 de mars 2012 / Lois et Règlements

Tel que Vendu - Avant Dilution

NFPA Risque Pour La Santé : 3 - Une exposition de courte pourrait causer des blessures

temporaires ou résiduelle grave même si une attention

médicale rapide a été donné.

NFPA Risque D'Incendie : 1 - Doit être préchauffé avant que l'inflammation ne se

produise.

NFPA Réactivité : 2 - Normalement instable et facilement subir une

décomposition violente, mais ne pas détoner. Aussi: peut réagir violemment avec de l'eau ou peut former des mélanges potentiellement explosifs avec de l'eau.

NFPA Danger Spécifique. : OX - Cela dénote un oxydant, un produit chimique qui peut

augmenter considérablement le taux de combustion/feu.

HMIS III Évaluation

Santé : 3 Risque Sérieux - Blessures majeures susceptibles moins que des mesures soient prises

rapidement et le traitement médical est donné.

Inflammabilité: 1 - Risque légère.Physique: 2 - Risque modéré.

Protection Personnelle : D

À 1.68% de Dilution

NFPA Risque Pour La Santé : 1 - L'exposition peut provoquer une irritation mais

seulement des blessures résiduelles mineures même si

aucun traitement n'est administré.

NFPA Risque D'Incendie : 1 - Doit être préchauffé avant que l'inflammation ne se

produise.

NFPA Réactivité : 0 - Normalement stable, même dans des conditions

d'exposition au feu, et ne réagit pas avec l'eau.

HMIS III Évaluation

Santé : 1 Risque léger - Irritation ou blessure réversible mineure possible.

Inflammabilité: 1 - Risque légère.Physique: 0 - Risque minimal.

Protection Personnelle : B

Responsable Pour la Préparation de ce Document

AFCO 800 Development Avenue

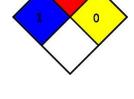
Chambersburg, PA 17201

T: 800-345-1329

Cette information est basée sur nos connaissances actuelles et visent à décrire le produit à des fins de santé, de sécurité et d'environnement. Il ne doit donc pas être interprété comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.

Amérique du Nord GHS SDS 2015 (États-Unis, Can., Mex.)





09/01/2024 FR (Français États-Unis) 13/13